

1ère Pierre Maison du Répit

6 Octobre 2017

Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat, chargée des personnes handicapées,

M. Henri-Michel Comet, Préfet du Rhône, Préfet de Région,

M. Alain Mérieux, Président de l'Institut Mérieux,

M. David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon,

M. Etienne Blanc, 1^{er} Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes,

M. Bruno Bonnell, Député du Rhône,

Dr Matthias Schell, Président de la Fondation France Répit,

Mme Sophie Beaupère, Directrice générale adjointe du CLB,

M. Christian Berthuy, Directeur général de la Fondation OVE,

Mme Christelle Gesler, Administratrice de la Fondation France Répit,

M. Henri de Rohan-Chabot, Délégué général de la Fondation France Répit,

Mesdames, Messieurs les Élus,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque Monsieur Alain Mérieux et Monsieur Henri de Rohan-Chabot sont venus nous voir pour nous exposer leur projet de créer la première Maison du Répit ici à Tassin La Demi-lune, dans notre ville, nous ne pouvions qu'être fiers de ce choix.

Des divers projets que la Ville porte autour de la famille, cette Maison du Répit a tout de suite trouvé écho à notre projet de halte répit, devenu depuis réalité.

Nous ne pouvions qu'être enthousiastes à l'expression de votre volonté commune, Messieurs. Dès lors, il nous revenait de l'accompagner afin que ce projet voie le jour et ainsi inscrire Tassin la Demi-Lune, Ville Aidante en première ligne au cœur de l'Ouest lyonnais et de la Métropole.

Nous sommes tous confrontés à des drames familiaux qui nous entraînent sur des chemins que nous ne maîtrisons pas.

L'impérieuse nécessité, le besoin vital d'accompagner nos proches le plus loin possible, est un combat de tous les instants. L'amour nous guide.

De ce combat, nous le savons tous, nous n'en sortons jamais indemnes.

Longtemps oubliées, les difficultés rencontrées par ceux que l'on appelle aujourd'hui les aidants familiaux, la société en a pris conscience il y a 10 ans maintenant, avec l'application des premiers textes de loi.

Depuis, ces textes évoluent pour apporter leur concours, leur soutien aux familles en levant des obstacles, en leur offrant une bouffée d'oxygène qui leurs permette de ne pas trop perdre pied, de mieux se battre, et de se focaliser un peu plus, sur ce long chemin semé d'embûches, de périodes de détresse, d'espoir aussi, guidé par le seul fil conducteur qu'est l'amour.

Malheureusement, les textes ne suffisent pas toujours. Ils sont très importants certes, néanmoins, il nous faut parfois aller plus loin.

Il nous faut réfléchir, imaginer, comprendre les manques, les besoins, pour mieux les accompagner, les aider, les soutenir, puis initier et enfin agir.

Agir, car nous le savons tous, l'aidant est mobilisé au quotidien, confronté à ses propres obligations personnelles et professionnelles et à l'évolution de la pathologie. Une pathologie qui peut impliquer une disponibilité croissante et, souvent, les statistiques le prouvent, l'aidant est particulièrement exposé à

l'épuisement, au stress, avec des risques élevés pour sa propre santé.

Ainsi, au bout de trois ans, la dépression touche un aidant sur deux et, dans le cas de la maladie d'Alzheimer, un tiers d'entre eux décède avant l'aidé. Comment imaginer l'avenir alors ?

Tous ont besoin, consciemment ou pas, à un moment, de s'abriter pour se protéger, pour se ressourcer, pour mieux se battre ! Oui, se battre, pour la vie, pour l'autre, pour un quotidien plus humain. Il leur faut du répit.

Il leur faut un environnement qui diffère de leur quotidien. Une maison différente où ils seront pris en charge parfois avec leur famille. Alors ce sera une belle maison, ce sera leur autre maison. Une maison pour apaiser, soutenir, aider ceux qui souffrent dans leur chair et dans leur âme. Ce sera la Maison du Répit. La première maison du Répit. Un phare qui indique un port pour faire escale et se reposer de la tempête... Un premier phare, d'autres assurément verront le jour.

C'est un noble projet, porté par une fondation voulue par Monsieur Mérieux et Monsieur de Rohan-Chabot qui a fait l'unanimité.

Que ce soit auprès des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de fondations, de grandes entreprises ou de mécènes, tous ici représentés ont apporté leur contribution et tous sont réunis aujourd'hui pour la pose de cette, et ô combien importante, première pierre.

En Septembre 2018, la maison du répit accueillera ses premiers hôtes. Tassin la Demi-Lune sera fière de les accueillir avec vous.

La Ville est à vos côtés. Elle est votre partenaire. Il nous reviendra de vous accompagner jusqu'au terme de ce projet.

J'arrête là mon propos. Ce qui est important n'est pas ce que je peux dire, ce qui l'est, -c'est ce que vous faites, c'est ce qui nous réunit tous autour de vous aujourd'hui.

Ensemble, nous avons modestement une belle histoire d'amour à écrire.

« Faire que les blessures deviennent, si l'espérance l'emporte sur la souffrance, les veines dans lesquelles ne cesse de battre le sang de la vie. » (Martin Gray).

Merci.

Pascal CHARMOT
6 Octobre 2017